



DÉPARTEMENT
Finistère
Penn-ar-Bed

Communiqué de presse

Vendredi 4 septembre 2026

7 ANCIENS MAIRES DU PAYS DE LANDERNEAU- DAOULAS REÇOIVENT LA MÉDAILLE D'HONNEUR DU DÉPARTEMENT

Ce vendredi 4 septembre, Maël DE CALAN, Président du Département, s'est rendu à Plouédern pour remettre la médaille d'honneur du Département à sept anciens maires de la communauté d'agglomération du pays de Landerneau-Daoulas pour saluer leur engagement, en présence de Bernard GOALEC et de Viviane BERVAS, Conseillers départementaux du canton de Landerneau.

7 ANCIENS MAIRES REÇOIVENT LA MÉDAILLE D'HONNEUR DU DÉPARTEMENT

Dans un contexte où exercer un mandat local est de plus en plus éprouvant, le Département a tenu à saluer l'engagement des anciens maires (mandat 2020-2026) du canton de Landerneau, en leur remettant la médaille d'honneur du Département.

Marc JÉZÉQUEL, ancien maire de Saint-Thonan, Jean-Noël LE GALL, ancien maire d'Irvillac, Jean-Jacques LÉON, ancien maire de L'Hôpital-Camfrout, Hervé LIÉGEOIS, ancien maire de Trémaouézan, Georges PHILIPPE, ancien maire de Tréflévénez, André SERGENT, ancien maire de Lanneuffret, et Chantal SOUDON, ancienne maire de La Martyre, ont ainsi été mis à l'honneur.

« Les élus de proximité, et à plus forte raison les maires, sont des piliers de la République et de la démocratie. Ils sont en première ligne des problématiques auxquelles sont confrontés nos concitoyens et nos territoires. Leur engagement mérite d'être salué et reconnu », précise Maël DE CALAN, Président du Département.

PACTE FINISTÈRE : LE DÉPARTEMENT, 1^{ER} PARTENAIRE DES COMMUNES

Le Pacte Finistère est le dispositif de soutien du Département aux territoires. Le Département appuie les projets des communes et des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) en leur apportant plus de moyens, plus de simplicité, plus d'équité et plus de transparence entre les territoires.

Doté d'une enveloppe globale de 210 millions d'euros sur la durée du mandat départemental, il contribue directement au financement de milliers de projets dans l'ensemble des communes du Finistère, jugés utiles par les élus locaux.

Maël DE CALAN a insisté sur le fait que *« depuis 2021, les relations entre le Département et les communes sont des relations directes et de confiance. Nous travaillons en direct avec les communes, au plus près de leurs besoins. Dans le canton de Landerneau, 8 projets seront soutenus en 2026 au travers du volet 1 du Pacte, pour un montant total de 200 000 euros ».*